Choisir la bonne dénomination

Par **Mandes**, le **14/10/2020** à **12:55**

Bonjour,

Couvreur de métier (20 ans d'expérience), j'ai développé une réelle expertise dans ma profession. Cependant, la CAPEB m'a informé que je ne peux m'installer en tant qu'EXPERT (diplômes spéciaux requis). Pourriez vous svp m'indiquer si je peux me présenter comme (par exemple) CONSULTANT ou CONSEIL en vue de réaliser ce type d'intervention technique auprès d'entreprises ou de particuliers ? Merci pour vos précieux conseils. Très bonne journée. Mandes.

Par **CUJAS 26150**, le **14/10/2020** à **14:01**

Bonjour,

voici ce que j'ai trouvé sur google :

https://www.google.com/search?q=devenir+expert+judiciaire&oq=DEVEnir+expert&aqs=chrome.3.0l2j68

Copyright © 2020 Légavox.fr - Tous droits réservés